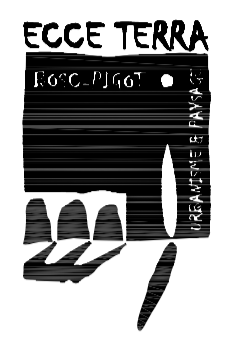


Echelle : 1/5000ème



**Légende**

- Limite de zone
- Emplacements réservés (au bénéfice de la commune) :
  - 1- Création d'une voie de desserte à long terme sur les arrières des constructions de la rue de la Fontaine
  - 2- Staipement et aménagement de la voie
  - 3- Création d'une liaison piétonne entre la zone à vocation d'équipement et le centre-bourg
  - 4- Création d'une voie de desserte à long terme sur les arrières des constructions de la rue du Lavoir
- Marge de recul inconstructible en application de l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme
- Zone de nuisances sonores

**Les zones urbaines**

- Zone U** Zone urbaine correspondant aux secteurs urbanisés du bourg à vocation principale d'habitat
- Zone Ua** Zone urbaine correspondant aux secteurs urbanisés du bourg à vocation principale d'habitat et non desservis par l'assainissement collectif
- Zone Ue** Zone urbaine correspondant aux secteurs spécifiquement réservés pour l'implantation d'équipements et de bâtiments publics

**Les zones à urbaniser**

- Zone 1AU** Zone d'urbanisation à court terme à vocation principale d'habitat (secteur 1AU1 et 1AU2)
- Zone 1AUe** Zone d'urbanisation à court terme à vocation d'équipements et d'aménagement publics
- Zone 1AUy** Zone d'urbanisation à court terme à vocation d'activités artisanales compatibles avec des zones habitées
- Zone 2AU** Zone d'urbanisation à long terme à vocation principale d'habitat

**Les zones agricoles et naturelles**

- Zone A** Zone de protection du potentiel agronomique, économique et biologique des sols (zone agricole)
- Zone N** Zone naturelle de protection
- Secteur Nf** Secteur couvrant les lagunes, réserves d'eau et les autres installations afférentes

**Espaces Boisés Classés (EBC)**

- Elément végétal (haie) protégé au titre de l'article L. 123-1 7° du code de l'urbanisme
- Elément végétal (arbre) protégé au titre de l'article L. 123-1 7° du code de l'urbanisme
- Elément bâti protégé au titre de l'article L. 123-1 7° du code de l'urbanisme (permis de démolir)
  - 1- Calvaire
  - 2- Calvaire
  - 3- Chapelle
  - 4- Calvaire
  - 5- Maison de Noël Prost (personnage historique local)
  - 6- Moulin
  - 7- Calvaire
  - 8- Chapelle
  - 9- Calvaire
  - 10- Puits
  - 11- Calvaire
  - 12- Lavoir
  - 13- Vierge des Pierres Blanches
  - 14- Calvaire
  - 15- Calvaire
  - 16- Calvaire
  - 17- Puits
  - 18- Maison XVème siècle
- Bâtiment pouvant changer de destination en vertu de l'article L. 123-3-1 du code de l'urbanisme

